

The burden on the railways created by the establishment of the commission will clearly be enormous. We are fully prepared to accept that burden but we do ask that it not be made impossibly onerous through unrealistic assumptions about the time within which the commission can be expected to complete its task.

In the event that pension issues are raised in the round of bargaining that begins this Fall, that is a bridge that will have to be crossed when we get there.

I have written at length about the inquiry because it is a matter of high importance to employees, to unions, to the railways and to the public. I am most gratified for your constructive invitation to comment in writing on the work of the proposed commission.

I am sending copies of this letter to the railway companies referred to in the Minister's statement and to the Canadian Railway Labour Association. May I ask you to be kind enough to bring it to the Minister's attention?

Yours truly,

George Lach.

CANADIAN RAILWAY LABOUR ASSOCIATION

July 22, 1974

MEMBERS CANADIAN RAILWAY
LABOUR ASSOCIATION

Dear Sirs and Brothers:

Enclosed are copies of communications dated July 8th and July 9th, from Deputy Minister T. M. Eberlee, concerning the establishing of an Industrial Inquiry Commission into the matter of Railway Pensions.

Yours fraternally,

W. C. Y. McGregor
Chairman

c.c. Mr. C. J. Allen
Mr. I. V. Clements
Mr. M. W. Wright
Mr. D. R. Brown

différents—a duré presque deux ans et a été faite par une commission qui avait de nombreux effectifs à son service.

L'établissement d'une commission créera une charge énorme pour les chemins de fer. Nous sommes entièrement prêts à accepter cette charge mais nous demandons d'adopter une attitude réaliste et de ne pas imposer à la commission des délais impossibles à satisfaire dans l'accomplissement de son mandat.

Si la question des pensions est soulevée au cours des négociations qui commenceront cet automne, nous envisagerons ce problème à ce moment-là.

J'ai écrit longuement au sujet de l'enquête, parce que c'est une question très importante pour les employés, les syndicats, les chemins de fer et le public. Je vous suis très reconnaissant de votre invitation à vous faire parvenir mes commentaires écrits sur le travail de la commission que l'on se propose de créer.

J'envoie des copies de cette lettre aux compagnies de chemin de fer mentionnées dans la déclaration du ministre ainsi qu'à l'Association des syndicats de cheminots canadiens. Puis-je vous demander d'avoir l'obligeance de la porter à l'attention du ministre?

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges Lach

ASSOCIATION DES SYNDICATS DE CHEMINOTS
CANADIENS

Le 22 juillet 1974

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES SYNDICATS
DE CHEMINOTS CANADIENS

Chers collègues,

Vous trouverez ci-joint des exemplaires de lettres datées du 8 et du 9 juillet que nous avons reçues du sous-ministre, M. T. M. Eberlee, concernant la création d'une commission d'enquête industrielle chargée d'étudier les régimes de pension des sociétés ferroviaires.

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,
W. C. Y. McGregor

c.c. M. C. J. Allen
M. I. V. Clements
M. M. W. Wright
M. D. R. Brown